

Les jardins partagés occupent le terrain

Michel Campion est l’initiateur de l’association bressoâse Vert le jardin qui anime 350 jardins, 550 aires collectives de compostage, et accompagne près de 18 000 jardiniers en Bretagne.

Soupe aux choux

Bonjour Michel, tu peux nous raconter l’histoire de l’association ? Je m’occupe de Vert le jardin depuis 20 ans et notre travail, c’est de permettre aux habitants de jardiner. C’était l’origine du projet : donner les moyens, un petit bout de terrain dans les quartiers en ville, pour pouvoir exercer l’activité géniale du jardinage.

Et vous arrivez à trouver beaucoup d’endroits ?

Oui. À Brest, et même sur la Métropole, on a la chance d’avoir plein de terrains, de pelouses inoccupées, et c’est assez facile. La politique de la ville de Brest est plutôt favorable à ce que ce soit les habitants qui jardinent, plutôt que les services municipaux qui sont débordés par les espaces verts.

Tu estimes à combien de personnes, de foyers qui participent à ces jardins ?

Sur Brest, il y a plus de cent jardins partagés référencés, sans compter tous les espaces gérés par les habitants qu’on ne connaît pas bien, qu’on ne suit pas de près. Si on compte dix, vingt personnes par jardin, ça représente un nombre phénoménal de gens qui pratiquent le jardinage, sans compter les habitants dans leur maison. Et en plus, tous les gens qui tournent autour de ces jardins-là, qui ne jardinent pas obligatoirement, mais qui passent, qui viennent voir, qui dans le cadre d’une petite convivialité avec d’autres, génèrent une envie d’espaces autres que la cité proprement dite dans les quartiers. Et il y a des gens pour expliquer



Le jardin des capucines à Brest.

à ceux qui ne connaissent rien ?

Tout à fait. C’est ça le principe, avec Vert le jardin, on aide selon les besoins, on accompagne au lancement du projet, et après, les gens sont autonomes, ils gèrent eux-mêmes, et ce sont eux qui informent et incitent l’autre partie de la population qui n’ose pas, à venir jardiner.

Et au niveau des composts, il y a des points répartis dans la ville ?

Ça, c’est l’autre dimension qu’on a mise en place à Brest depuis six ans. L’idée, c’est de permettre aux gens qui n’ont pas de jardin de par-

ticiper à cette opération écocitoyenne. Ceux qui se disent : au lieu de mettre mes déchets de cuisine à la poubelle, comment je pourrais les valoriser en les mettant dans des composteurs ? Et aujourd’hui, sur Brest, on a plus de 150 lieux où il y a des composteurs. Après, le compost fabriqué repart dans les jardins.

Il y a un circuit ? Des gens qui s’occupent de récupérer les composts pour les ramener sur les jardins ?

On « forme », on crée des « référents composts » qui nous appel-

lent parce qu’ils sont débordés, ou parce qu’il y en a trop, ou trop de prédateurs nuisibles dans le composteur, et nous, on intervient en donnant un coup de main. Ensuite, on voit s’ils gardent le compost pour eux, pour les jardinières, ou si on le récupère pour les jardins. Et vous vivez comment ? Vous avez des subventions de la mairie, des aides matérielles ?

Sur Brest, il y a neuf salariés dans l’association, et on vit des aides et aussi sur de la prestation de services. On intervient à la demande de structures qui ont besoin d’un coup de main dans leurs jardins ou qui voudraient qu’il y ait une animation autour du jardin. Pour le compostage, c’est un marché public qui est passé avec la ville de Brest pour accompagner les habitants, parce que c’est un vrai travail, à part entière. Il nous faut des techniciens avec des compétences compostage importantes.

Tu t’occupes de l’association depuis une vingtaine d’années, mais ça a pris vraiment de l’importance depuis quand ?

En 98, j’ai commencé tout seul, ça a duré deux ans, et vingt ans après, on est vingt salariés en tout. On est même partis à Rennes, à Saint-Brieuc et à Lorient, on a créé des antennes. Donc, on est une multinationale, une start-up macroniste, et on est fiers d’avoir créé des emplois dans un monde où ça va pas bien, et puis on a un beau métier.

Merci, je suis fière de toi, tu es à la hauteur des espérances de notre président de la République !

Propos recueillis par Ma Dalton



Une sorte de korrigan d’un style nouveau.

Peu importe le bio, pourvu qu’on ait le quartier

Un projet d’écoquartier se développe au détriment d’une ferme bio. Étrange !

Sur le site de Brest Métropole, on peut lire : « À l’ouest de Brest, le site de la Fontaine Margot offre des vues lointaines sur la campagne environnante et concentre de nombreux éléments du patrimoine brestoïse. Conjuguer cet espace exceptionnel avec la demande de logements et d’activités sera bientôt possible, avec la réalisation d’un nouveau quartier intégrant une approche de déve-

loppement durable. » Pas de bol, le projet empiète sur une partie des terrains exploités par la famille propriétaire de la ferme de Traon Bihan, qui produit 170 000 litres de lait bio et fournit des desserts tout aussi bios aux écoles. Un millier d’élèves la visitent chaque année lors d’animations pédagogiques, et les brestoïse peuvent venir s’y fournir en légumes et laitages bio les vendredis, ou

encore, participer à un jardin partagé. Mais la ville, propriétaire d’une vingtaine d’hectares, veut les récupérer et les négociations sont âpres.

Pour en savoir plus, aller rencontrer et soutenir la ferme : www.lafermedetraonbihan.fr

MD

Brest

Samedi 30 septembre 2017

N° 1 **prix libre**

Rédaction/Publication

Comité du 89 mars

www.ouesttorch.alouest.net

www.facebook.com/ouesttorch

ouest.torche@riseup.net

dérégulomadaire éphémère



Faux cils et marteau

imprimé sur papier recyclé – ne pas ajouter au compost (contient des sulfites)



première édition

Gaz, bingo pour les fachos

Martingale

Réussir ensemble au Pays de Landivisiau. C’est le nom du projet de création d’une centrale à cycle combiné au gaz naturel à Landivisiau. Le dernier bulletin de propagande du consortium Siemens/Direct Energie (fournisseur privé d’électricité) date de juillet 2015, comme si depuis, la mobilisation contre le projet avait découragé le PDG de Direct Energie (DE), Xavier Caïtucoli, de mouiller la chemise. Il s’était pourtant appliqué, dans ses éditos, à défendre son intérêt général en fustigeant le harcèlement des opposants. Quand bien même cette centrale déverserait un million de tonnes de CO₂ par an, il exposait les mesures prises pour « réduire les impacts sur l’environnement proche ». Des haies bocagères, des mares à batraciens, des andains à reptiles... Il vantait les bienfaits à venir pour l’économie et l’emploi local, une vraie opportunité !

Du flouze pour 40 ans

La bonne affaire serait surtout destinée à Xavier Caïtucoli qui, à travers la CEB (Compagnie électrique de Bretagne), créée pour l’occasion, toucherait une prime de plus d’un milliard d’euros sur 20 ans (renouvelable 1 fois). Cette manne serait payée en partie sur les fonds de la CSPE (Contribution au service public de l’électricité), c’est-à-dire par les consommateurs. Mais qui est donc ce polytechnicien



Couleuvre à collier *Natrix natrix*.

François/Bretagne vivante

aux dents longues ? En 2000, Xavier Caïtucoli était directeur de publication de *La Relève nationale*, le journal de la fédération des Alpes-Maritimes du Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret. Notons que le Parti populiste, créé en 2005 par Franck Timmermans, cofondateur du Front national, reprendra ce titre pour sa déclaration en Préfecture : « Parti populiste, la relève nationale ». En 2001, Xavier Caïtucoli est tête de liste MNR à l’élection municipale de Nice, et en juin 2002, il se présente aux législatives à Cagnes-sur-Mer, toujours sous l’étiquette MNR, mais n’obtient que 1,6 % des voix. En décembre de la même année, il fonde *Polémia*, outil de diffusion de la pen-

sée nationaliste, avec Jean-Yves Le Gallou. Cet élu FN puis MNR d’Île de France de 1986 à 2004, est le créateur du Club de l’Horloge, nébuleuse de l’extrême droite, et inventeur du concept de « préférence nationale ».

Entre potes

Mais Xavier Caïtucoli, aujourd’hui à la tête de plus d’une dizaine d’entreprises, n’a pas attendu sa défaite électorale pour avoir une autre idée en tête. Après cinq ans passés chez LVMH comme directeur de logistique, et deux autres au sein d’une start-up, il décide de voler de ses propres ailes. Tandis que ses amis déversent leurs idéologies nauséabondes, lui va faire

de l’argent et sent le bon filon : l’ouverture du marché de l’énergie. Dès le 7 juin 2002, il crée DE avec son coloc et camarade de promo, Fabien Choné, cadre chez EDF. Ils réussissent alors à lever des fonds auprès de riches patrons dont Stéphane Courbit, directeur d’Endémol et de Betclac, agréée après l’ouverture à la concurrence des paris en ligne sous Nicolas Sarkozy. Avec un nombre non négligeable d’amis du président, Xavier Caïtucoli a réussi à faire sélectionner DE, en février 2012, pour une opération des plus juteuses. Alors, réussir sans eux au Pays de Landivisiau, ça vous dit ?

Calamity Jane
www.nonalacentrale-landivisiau.fr

par le Mamba vert

Extinction

Conformément à l’arrêté préfectoral du 30 janvier 2015, à l’issue d’une demande de dérogation à l’interdiction de destruction des espèces protégées, Direct Energie est autorisée à détruire des spécimens d’espèces protégées mentionnées ci-dessous :

Oiseaux Accenteur mouchet *Prunella modularis*, Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*, Épervier d’Europe *Accipiter nisus*, Fauvette à



Épervier d’Europe, femelle adulte.

tête noire *Sylvia atricapilla*, Fauvette des jardins *Sylvia borin*, Fauvette

grisette *Sylvia communis*, Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*, Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*, Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*, Mésange nonnette *Parus palustris*, Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*, Mésange charbonnière *Parus major*, Pic vert *Picus viridis*, Pinson des arbres *Fringilla coelebs*, Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*, Pouillot véloce *Phylloscopus colly-*

bita, Roitelet triple bandeau *Regulus ignicapilla*, Rougegorge familier *Erithacus rubecula*, Sittelle torchepot *Sitta europaea*, Troglydite mignon *Troglodytes troglodytes*, Verdier d’Europe *Carduelis chloris*. **Reptiles** Lézard des murailles *Podarcis muralis* et Couleuvre à collier *Natrix natrix*.

Aucune espèce florale protégée n’a été recensée sur les lieux. Ouf !